



PRÉAMBULE

La FQSC gère des programmes de développement des athlètes qui mènent à la réalisation de hautes performances aux niveaux canadien et international. Ces programmes sont regroupés sous l'appellation « Équipe du Québec ».

Les deux objectifs fondamentaux de l'équipe du Québec sont de soutenir les meilleurs athlètes masculins et féminins identifiés afin qu'ils obtiennent les meilleures performances lors des Championnats canadiens et d'assurer que le plus grand nombre accède à l'équipe nationale dans le but de participer à des compétitions internationales, aux Championnats du monde, aux Jeux olympiques et aux Jeux panaméricains.

En conséquence de cette démarche, il est souhaité que les meilleurs parmi ces athlètes puissent mener une carrière chez les professionnels.

Ces programmes reflètent le niveau de développement de chaque discipline et doivent tenir compte des moyens disponibles pour atteindre ces objectifs.

L'équipe du Québec de BMX a aussi ses propres objectifs qui guident ses principales décisions, en plus des objectifs généraux de tous les sports cyclistes :

- Développer les athlètes à moyen et long terme (de 2 à 5 ans);
- Amener tous les athlètes à avoir une bonne transition quand ils changent de catégorie;
- Augmenter notre présence au sein de l'équipe nationale dans la catégorie Élite;
- Toujours augmenter notre rang par province à toutes les épreuves au championnat national;
- Augmenter le niveau technique des athlètes pour faire face aux nouvelles tendances des parcours nationaux et internationaux;
- Bien guider les athlètes de catégorie Cadet afin de promouvoir leur développement à long terme.

Types de projets

Projets de compétition

Ce terme signifie que le but principal du projet est de se préparer pour une compétition. On peut distinguer deux types : les projets de performance et les projets de développement. Les critères de sélection par catégorie, pour tous les projets, sont disponibles dans le programme de l'équipe du Québec.

Projet de Performance

Ces projets offrent un encadrement supérieur aux athlètes, car la compétition (course de sélection, championnat canadien) est très importante.

Projet de Développement

Ce type de projet permet aux athlètes de prendre part à une course de calibre très relevé sans que cette course soit une qualification. Ces projets favoriseront davantage les catégories de développement (Minime, cadet, junior et U23). 4 Projets d'entraînement Les projets d'entraînement servent aux athlètes à s'entraîner, soit sur route ou en BMX. Ces projets ont lieu au Québec et à l'extérieur, surtout pendant la saison froide. Les qualités physiques, techniques et tactiques sont stimulées pour permettre aux athlètes de continuer à se développer.

Projet d'Entraînement

Les projets d'entraînement permettent aux athlètes de prendre part des projets visant le développement physique et technique dans un cadre non compétitif.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- La réalisation des projets de l'équipe du Québec est conditionnelle au soutien financier accordé à chaque année par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec. Advenant une modification de ses budgets, le comité directeur du secteur BMX pourrait modifier les paramètres des projets ainsi que les critères de sélection de l'équipe du Québec.
- Une formule de partage des dépenses sera applicable à chacun des projets. Les détails des services offerts par la FQSC ainsi que les montants de contribution de chacun des athlètes seront identifiés pour chacun des projets.
- Le Comité de sélection, ci-après mentionné CS, est composé du comité du développement et de l'élite. En cas d'impasse au comité de sélection, l'entraîneur de l'équipe du Québec de BMX aura alors un droit de vote unique.
- Le CS peut remplacer un athlète pour qui un projet ne saurait être profitable pour lui ou pour l'équipe du Québec.
- Les choix du CS en vue des projets de compétitions mettent en considération plusieurs facteurs permettant d'amener le ou les athlètes ayant la meilleure chance de performer en vue d'un projet. Ces facteurs sont les courses de sélection, les résultats récents les plus élevés (en considérant le plus haut niveau de sanction en premier), les résultats antérieurs (dans le cas d'athlète blessé ou malade), les exigences spécifiques de la course (type de parcours), la perspective d'être sélectionné sur des projets de l'équipe nationale ainsi que le comportement et l'attitude générale.

PROJETS DE COMPÉTITION / EXIGENCES MINIMALES

Pour chacun des projets de compétition, les athlètes sélectionnés devront respecter les exigences suivantes afin de bénéficier des différents services offerts par l'équipe du Québec. Tout athlète ne se conformant pas à ces exigences sera remplacé. Ces remplacements se feront par choix du CS.

- Demeurer au site d'hébergement de l'équipe.
- Être encadré par le personnel d'entraîneurs de l'équipe lors des entraînements et de la compétition.
- Porter la tenue vestimentaire appropriée de l'équipe du Québec ; vêtements, selon le moment, durant tout le projet.
- Lors de la compétition, l'athlète devra porter le maillot de l'équipe du Québec. Le port du cuissard personnel de l'athlète avec ses commanditaires ou son club d'appartenance et d'un (1) écusson du commanditaire principal ou son club d'appartenance de dimension maximale de 10 cm x 5 cm sur le maillot de l'équipe du Québec seront permis
- Lors d'une cérémonie officielle ou présentation de podium, les vêtements cyclistes sont obligatoires. L'athlète devra porter le maillot ou le manteau de l'équipe du Québec. Il sera permis de représenter son commanditaire ou son club d'appartenance avec (1) écusson du commanditaire principal avec les mêmes dimensions mentionnées ci-haut.
- Lors de l'inscription à un projet de l'équipe du Québec, l'athlète devra s'identifier sur le formulaire au nom de : «Équipe du Québec» suivi du nom de son d'équipe sportive ou de son club. L'athlète verra s'inscrire sur les résultats en plus de : «Équipe du Québec», le nom de son équipe sportive ou de son club.
- Si un athlète décide d'annuler sa présence à un projet auquel il avait confirmé (dans le délai prescrit) sa participation, l'athlète se verra facturer 50% du prix du projet.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les athlètes sélectionnés pour tous les projets de l'équipe du Québec doivent être résidents du Québec. La définition de "résident du Québec" est la suivante :

- Demeurer en permanence à une résidence au Québec depuis au moins un an ;
- Être détenteur d'une carte d'identification valide de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ;
- Détenir une licence en règle du secteur du BMX de la FQSC de l'année en cours.

EMPÊCHEMENT

Pour tout empêchement, qui limiterait ou annulerait la participation d'un athlète à l'un des projets de l'équipe du Québec, le cas sera évalué par le CS. Le remplacement de cet athlète se fera par choix du CS si le temps le permet.

Calendrier préliminaire 2018

#	Dates	Projets	Lieux	Athlètes invités	Date d'invitation	Tarif approx.
E1	19-20 mai	Camps d'entraînement	Coteau-du-Lac	1,2	Mars	85\$
E2*	26-27 mai	Compétition / Détection de talents	Drummondville	1,2,3	Mars	65\$
D1*	1-3 juin	Préparation Ch. canadiens- Piste Toronto et Joyride 150	Toronto, ON	1,2,**	Mars	380\$
D2	16-17 juin	Préparation Ch. canadiens	QSA	1,2,**	Mars	100\$
E3*	30-1 ^{er} juillet	Préparation Ch. canadiens	Drummondville	1,2,3	Mars	100\$
P1*	6-7 juillet	Championnats Canadiens	Drummondville	1,2,3	Avril	100\$
P2*	8 juillet	Coupe Canada #1	Drummondville	1,2	Avril	Gratuit
P3-4*	12-15 juillet	Coupe Canada #2-3	Toronto, ON	1,2	Avril	400\$
P5	À discuter	Coupe Canada	BC /Alberta	1,2	Août	À venir
D3	2 jours novembre	Entraînement Joyride 150	Markham, ON	1,2,3	Août	À venir
P6	4 jours mars 2019	Carolina Nationals	Rock Hill, SC	1,2,3	Décembre	À venir

* Projets obligatoire pour les athlètes de la LAI

**Projets sur invitation spéciale pour la catégorie Développement

1 : Sélection des athlètes EQA

2 : Sélection des Athlètes EQB

3 : Athlètes de catégorie développement Minime, Cadet

Inscription en rouge : TARIF À VALIDER